

# Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge Suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Jahresrechnung zeigt bei Fr. 1255.65 Einnahmen und Fr. 756.39 Ausgaben einen Ueberschuss von Fr. 499.26, so dass nach Abschreibung von Fr. 100 auf dem Inventar eine Vermögenszunahme von Fr. 399.26 zu verzeichnen ist. Das Vermögen inkl. Inventar beträgt Fr. 6552.39. Der Vorstand wurde in globo bestätigt und seine Anregungen anstandslos entgegengenommen. Die eine tendierte darauf, wegen Einbezug weiterer Gebiete, so des St. Galler Seebezirks und des rechten Zürichseeufers, eine Namensänderung vorzunehmen und unsern Verein umzulaufen in «Zweigverein Zürcher Oberland und Umgebung»; eine weitere hat eine Statutenrevision auf die nächste Generalversammlung zum Ziel. Unser Zweigverein hat die nächste Delegiertenversammlung des Schweizerischen Roten Kreuzes (1937) übernommen. Sie wird in Rapperswil abgehalten werden. Wir freuen uns, die Delegierten der ganzen Schweiz als unsere Gäste willkommen heissen zu dürfen.

Auf die ca. 8000 versandten Werbezirkulare kamen etwa 1300 zurück und

auf die verbleibenden 6700 Mitgliederkarten reagierten (in den einzelnen Gemeinden recht verschieden) 25—74 Prozent. Wir danken allen, die sich zur dringenden Notwendigkeit bekannt haben, unserem Zweigverein und damit dem Schweizerischen Roten Kreuz alljährlich ihr Scherflein beizutragen. Alte und neue Mitglieder werden uns durch ihre Treue ermuntern, unsern Aufgaben unentwegt gerecht zu werden. Leben wir doch in einer recht unsichern Zeit, und keiner weiss, ob nicht er selbst einmal der Bruderliebe des Roten Kreuzes teilhaftig werden muss.

Ueber die «Aufgaben des Schweizerischen Roten Kreuzes» referierte in temperamentvoller Weise Herr Dr. med. vet. F. Weissenrieder, Bazenheid. Zahlreiche Lichtbilder über Evakuierten-, Verwundeten- und Interniertentransporte durch die Schweiz während des unseligen Weltkrieges ergänzten das gesprochene Wort und wir haben den Eindruck gewonnen, dass wir im Referenten einen Samariter haben, der nicht nur mit dem Worte, sondern vor allem auch mit der Tat die herrlichen Ziele des Rotkreuzgedankens verfolgt.

## **Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge Suisse**

*du dimanche, 28 juin 1936, à 9.20 h., à la Salle des fêtes du Kursaal à Interlaken.*

*Présidence:* M. le colonel von Schult-hess, président de la Direction.

*Rédacteur du procès-verbal:* Dr. von Fischer, secrétaire général.

*Membres présents de la Direction:* MM. Dr Guisan, vice-président; prof. Bohren, trésorier général; colonel Suter, médecin en chef de la Croix-Rouge; MM. Apothéloz, Auf der Maur, Bohny, Cramer, Dumont, Hunziker, Ischer, Pedotti, Sr.

Louise Probst, MM. A. Schubiger, A. Seiler.

*Absents excusés:* Col. Bircher, juge Blumenstein, ministre Dinichert, col. Guisan, Merz, Dr de Reynier, M<sup>lle</sup> Trüssel, col. Vuilleumier.

*Membres présents du secrétariat:* MM. Dr von Fischer, Dr de Marval, Dr Scherz, les vérificateurs de comptes MM. Jung et Soldan.

La liste de présence signale 111 délégués présents, soit 27 sections représentées par 84 délégués, l'Alliance suisse des samaritains 20 délégués, la S. S. T. S. S. 3 délégués, l'Alliance des gardes-malades 4 délégués; total 111 délégués.

Le président ouvre la séance par quelques paroles de cordiale bienvenue aux délégués et aux hôtes; il salue spécialement la présence du président de la Conférence de directeurs sanitaires, M. le conseiller d'Etat Mouttet qui représente aussi les autorités cantonales, du président de la commune d'Interlaken, M. le colonel Mühlemann, du médecin en chef de l'armée M. le colonel Vollenweider, et du président de la section oberlandaise de la Croix-Rouge, M. le Dr Born. — Les conseillers fédéraux Minger et Etter se sont fait excuser.

Le président annonce ensuite que M. le juge cantonal Blumenstein a été nommé membre de la Direction, en sa qualité de président du Conseil d'administration de l'Ecole du Lindenhof.

MM. A. Schubiger et E. Hunziker sont désignés comme scrutateurs. Le Dr de Marval fonctionnera comme traducteur.

#### *Ordre du jour:*

1<sup>o</sup> Le *procès-verbal* de la dernière assemblée des délégués a été adressé aux sections; il est adopté.

2<sup>o</sup> Le *rapport annuel de 1935* est en mains des délégués; il est adopté sans discussion.

3<sup>o</sup> *Comptes de 1935*. Le trésorier général constate que les comptes de la Croix-Rouge suisse soldent, depuis 1930, perpétuellement par des déficits, de sorte que la fortune de la société, de frs. 1'867'486.37 au 31 décembre 1929, se trouve actuellement réduite à frs. 1'532'782.37. Cette diminution de capital ne doit pas être considérée comme une

perte, puisque les sommes dépensées ont permis à la Croix-Rouge de déployer une plus grande activité et qu'elles ont servi utilement à développer les œuvres de secourisme. On peut affirmer qu'aucune dépense inutile n'a été faite et que notre administration travaille avec peu de frais en comparaison de bien d'autres. M. Bohren passe en revue et commente quelques postes, et propose à l'assemblée d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés par la Direction.

Après quelques questions posées par M. le Dr Spengler au nom de la section zurichoise, auxquelles le trésorier répond, les comptes de 1935 sont adoptés par l'assemblée des délégués.

4<sup>o</sup> *Budget 1937*. M. le prof. Bohren estime que l'ère des déficits persistants doit cesser, même si les fonds employés ont servi utilement la cause de la Croix-Rouge. Il signale les dangers de la situation politique actuelle et souligne le fait que les activités primordiales de la Croix-Rouge, soit son aide efficace au service de santé de l'armée, ne doivent pas être perdues de vue. — Il est donc nécessaire de reconstituer la fortune de notre institution; le produit de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1937 servira à ce but. Dans la suite nos dépenses devront être équilibrées. Le trésorier passe en revue quelques postes, et propose d'adopter le budget tel qu'il est présenté par la Direction, malgré le déficit prévu de frs. 24'000.— Ce sera, dit-il, le dernier budget déficitaire.

Le Dr Spengler, représentant de la section de Zurich, se déclare satisfait des assurances données par le trésorier central. La diminution de la fortune de la Croix-Rouge suisse ne laisse pas de le préoccuper, et il craint qu'en dépensant autant que ces dernières années, notre

société ne puisse plus assumer les tâches qu'elle s'est imposée. Il engage le caissier de la Direction de chercher à réduire encore le déficit que prévoit le budget 1937, critique certains postes, et fait la proposition d'introduire dans les statuts un article qui oblige la Direction à ne présenter que des budgets équilibrés.

M. Fueslin, caissier de la société genevoise, appuie les propositions du Dr Spengler.

Le trésorier général demande que le budget présenté soit maintenu; ce budget doit en effet être soumis au Département militaire avant le 15 juillet, de sorte qu'il serait matériellement impossible de convoquer une nouvelle assemblée en temps utile pour lui présenter un budget modifié. Quant à la seconde partie de la proposition du Dr Spengler, le trésorier propose de l'amender de la façon suivante: la Direction est invitée à présenter un budget dûment équilibré pour 1938.

Après discussion, le budget est voté sans modification, et la proposition du trésorier est adoptée.

5° *Nomination d'une section vérificatrice des comptes.* Sur une proposition émanant de l'assemblée, la section de Sierre sera remplacée par celle de Zurich pour procéder à la vérification des comptes de 1936.

6° *Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.* La section de l'Oberland zurichois a demandé d'organiser la prochaine assemblée générale à Rapperswil. Cette invitation, recommandée par la Direction, chaudement appuyée par le président de la section de Zurich-Oberland, est acceptée avec reconnaissance par l'assemblée.

7° *Propositions des sections.* Aucune proposition n'est présentée.

8° *Divers.* Le secrétaire général donne connaissance du projet d'organiser en

1936/37 une *campagne de propagande* de grande envergure. Il rappelle que la diminution des recettes de la Croix-Rouge est particulièrement fâcheuse au moment où notre institution doit s'occuper de tâches nouvelles, telles que l'organisation des détachements de mobilisation, l'acquisition de matériel hospitalier, etc., aussi s'agit-il de rendre aussi fructueux que possible le résultat de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1937, destiné à la Croix-Rouge suisse.

La commission de propagande, récemment nommée, a étudié la question sous toutes ses faces et a proposé à la Direction qu'en prévision de la collecte du mois d'août, il y a lieu d'organiser une vaste campagne de recrutement de membres pour toutes les sections. Ce recrutement aurait lieu à l'occasion de conférences avec présentation d'un film de la Croix-Rouge suisse. Si la confection d'un tel film donne satisfaction, il est prévu d'organiser dans toute la Suisse des séries de conférences dans nos langues nationales, pendant les quatre premiers mois de l'année prochaine. Plus tard, il faudrait entretenir l'intérêt en faveur de la Croix-Rouge et de la collecte qui lui est destinée, par des radio-causeries.

Toute cette question devra être mise au point à l'occasion d'une conférence des présidents de nos sections, prévue pour cet automne. Dès maintenant, le secrétariat général sera heureux de recevoir des suggestions pour la composition du film; accueillera aussi avec reconnaissance toutes les propositions concernant le choix du conférencier et des orateurs qui seraient disposés à parler par T. S. F.

Le Dr de Marval rapporte sur le même objet, en langue française, et donne

quelques renseignements complémentaires sur la composition probable du film qui est à l'étude.

L'ordre du jour statutaire étant épuisé, le secrétaire général a donné en

fin de séance une conférence avec projections sur «les hormones».

Séance levée à midi 20.

Le secrétaire du procès-verbal:  
Dr von Fischer.

## La Croix-Rouge éthiopienne n'existe plus. Retour des ambulances étrangères.

Par circulaire en date du 25 juin 1936 le président du Comité International de la Croix-Rouge informe les Sociétés nationales de la Croix-Rouge que la Société éthiopienne de la Croix-Rouge a cessé d'exister dès la fin du mois de mai 1936, et que c'est la Croix-Rouge italienne qui a repris son activité dans tout le pays occupé et administré par les troupes d'Italie.

C'est la première fois que nous assistons à une existence aussi éphémère d'une Croix-Rouge, puisque la Société éthiopienne, fondée en septembre 1935, n'a déployé son activité que huit mois.

D'autre part, selon les renseignements qui sont parvenus au Comité international, dans les journées qui ont suivi le départ d'Addis-Abeba du Gouvernement éthiopien et précédé l'entrée des troupes italiennes dans cette ville, au cours du pillage et du sac de la capitale éthiopienne les 2, 3 et 4 mai, tous les stocks de la Croix-Rouge éthiopienne, comprenant frs. 160'000 environ de produits pharmaceutiques et de matériel de pansements, ont été la proie des flammes. Ce qui restait des approvisionnements envoyés à leur Société sœur par une trentaine de Sociétés de la Croix-Rouge se trouve donc anéanti.

Les ambulances envoyées par la Croix-Rouge éthiopienne sur divers points du front ont été relevées par les

troupes d'occupation. Les médecins et infirmiers étrangers qui se trouvent dans ces ambulances ont regagné l'Europe.

Quant aux envois d'argent effectués par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge, ils ont été régulièrement transmis, dans la monnaie dans laquelle ils étaient reçus à Genève, au fur et à mesure de leur arrivée. Toutefois, les communications ayant été interrompues avec Addis-Abeba pendant un certain laps de temps, les derniers envois reçus, notamment de la Croix-Rouge australienne (£ 151.1.6), de la Croix-Rouge portugaise (Fr. suisses 119.48), de la Croix-Rouge suisse (Fr. suisses 1'601.85), ont été retenus à Genève. Le Comité international s'entendra avec les Sociétés donatrices sur l'emploi à faire de ces sommes.

### *Retour des ambulances étrangères.*

Les formations sanitaires envoyées par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge anglaise, finlandaise, néerlandaise, norvégienne, suédoise et par le Croissant-Rouge égyptien ont, pour la plupart, regagné leurs pays respectifs. L'ambulance néerlandaise qui s'était repliée sur Dessié après avoir été forcée d'abandonner une grande partie de son matériel, a quitté Addis-Abeba pour Djibouti le 23 avril. Des ambulances britanniques, l'une venue par le Soudan s'est avancée jus-